

CONDUITE EN SECURITE DES PONTS ROULANTS & ASSIMILES

Durée: 7.00 heures (1.00 jour)

Profils des stagiaires

- Utilisateurs de poutres ou ponts roulants, portiques de levages, palans motorisés fixes ou mobiles, dirigés depuis une cabine ou depuis le sol, ne maîtrisant pas encore la conduite, ou déjà formés et devant être évalués ou réévalués quant à leur capacité à conduire en sécurité.

Prérequis

- Aptitude médicale et psychotechnique attestée par le service de santé au travail.

Objectifs pédagogiques

- Être capable de conduire en sécurité le type d'équipement de travail utilisé pour l'exécution de ses tâches habituelles, dans son établissement.

Contenu de la formation

- Réglementation en matière de prévention
- Obligations et responsabilités du constructeur, de l'employeur et du conducteur
- Technologie et caractéristiques des appareils
- Accessoires de levage
- Risques courants pendant l'exploitation des appareils
- Sécurité : adéquation de l'équipement à l'opération envisagée, règles de levage et de conduite, comportement à adopter en cas de situation anormale
- Vérifications courantes et entretien
- Vidéos explicatives

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence délivrée par l'organisme à l'issue d'une validation de son aptitude à assurer spécifiquement cette formation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable
- Pour les apports pratiques : zone d'évolution exempte de co-activité, appareils sur lesquels les bénéficiaires doivent être formés et évalués, accessoires de levage, charges, autres équipements (selon les tâches assignées)
- En cas de formation INTER, les moyens pédagogiques sont à notre charge. En cas de formation INTRA, ils doivent être garantis par l'employeur des bénéficiaires. Les appareils et installations doivent être conformes à la réglementation (dont VGP) sans quoi la formation ne pourra pas avoir lieu
- Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection lors d'un face à face pédagogique en salle
- Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques, au cours d'une succession d'exercices individuels
- En INTRA comme en INTER, les bénéficiaires devront au minimum porter les équipements suivants, remis par leur employeur : vêtement haute visibilité de classe 2 ou 3, chaussures de sécurité et gants de manutention
- En cas de formation INTRA, les moyens alloués à la formation devront être présentés au formateur dès son arrivée, afin de vérifier leur adéquation aux impératifs techniques et de sécurité réglementaires. Nos formateurs ont la délégation pour signer les plans de prévention

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Evaluations formatives (non-formalisées)
- Évaluation sommative individuelle, formalisée par écrit, comportant un questionnement oral et une mise en situation pratique générale, conformes à un processus standardisé
- En cas de formation INTER, le formateur ne pourra pas rendre un avis sur la capacité à réaliser des tâches spécifiques à l'établissement du bénéficiaire
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Avis écrit du formateur, précisant le cas échéant pour quelles opérations il valide les savoirs et le savoir-faire de chaque conducteur évalué